

« Lors d'un héritage, chacun a une calcullette inconsciente » : pourquoi frères et sœurs se divisent



Nicole Prieur, autrice et thérapeute familiale, parle d'une « calcullette inconsciente » à l'œuvre dans la fratrie depuis la toute petite enfance et qui resurgit à l'heure de l'héritage et de la succession. Kevin Aloui

Certains frères et sœurs se disputent après le décès de leurs parents. Derrière les histoires de partages et d'argent liées à l'héritage, il y a souvent d'anciennes jalousies et rancœurs. Nicole Prieur, thérapeute familiale, en examine les ressorts psychologiques. Quatrième volet de notre série d'articles sur les successions qui divisent les familles.

Pourquoi, après la mort de leurs parents, des tensions surgissent-elles entre frères et sœurs à l'heure de régler leur succession ? Nicole Prieur parle d'une « **calcullette inconsciente** » à l'œuvre dans la fratrie depuis la toute petite enfance et qui resurgit à l'heure de l'héritage.

Thérapeute familiale, elle a, notamment, écrit *Les Trahisons nécessaires* (Robert Laffont, 2021) et *La famille, l'argent, l'amour* (Albin-Michel, 2016, co-écrit avec Bernard Prieur).

Pourquoi beaucoup de familles, notamment les fratries, connaissent-elles des tensions à l'heure de la succession ?

Une fois que les parents ne sont plus là, la succession est vraiment une mise à l'épreuve du lien fraternel. Sauf drame avec le décès précoce d'un frère ou d'une sœur, c'est un des liens familiaux qui dure le plus longtemps dans la vie. Dans ce laps de temps, il y a beaucoup d'éléments qui peuvent faire que, même une fratrie qui s'entend bien au départ, peut s'étriper ou s'effriter au moment du décès des parents. On traverse des événements différents, on ne vit pas dans le même milieu social ou culturel, on n'a pas le même parcours. Il faut aussi, et surtout, remonter à la constitution de la fratrie.

Lire aussi : [Héritage. Les trois conseils « fondamentaux » d'un notaire pour éviter les conflits de famille](#)

Quels sont les ressorts psychologiques à l'œuvre ?

La fratrie est un sous-système familial qui se construit autour de calculs et de comptes. On y compte tout : le baiser qu'on n'a pas eu, l'histoire que l'autre s'est fait raconter et qu'on n'a pas entendue, le bout de fromage qui a été servi plus gros à l'un, le gâteau d'anniversaire jugé plus beau, etc. On ne cesse de comparer. Cela a une origine psychologique et presque existentielle : la fratrie se constitue sur une expérience de pertes pour l'aîné et de manques pour le cadet, dans le cas d'une famille de deux enfants. Les expériences de vécu, du fait de la place dans la fratrie, sont diamétralement opposées. Et les enjeux existentiels vont être différents.

C'est une façon de présenter au frère ou à la sœur la facture de ce qu'on n'a pas reçu enfant. C'est le grand enjeu psychique lié aux héritages.

Parmi les pertes de l'aîné, il y a celles de l'exclusivité de la place ou du regard des parents, élément très étayant et structurant pour l'enfant. Quand un enfant de 3 ans voit le regard des parents se détourner vers le second enfant, qui pleure, qui les fatigue et avec lequel on ne peut pas jouer, il y a comme une perte de soutien existentiel. Et ces questions : « Est-ce que je vais continuer à exister et à être important pour mes parents ? » Cela se vit avec des intensités plus ou moins grandes, selon les enfants et les familles. Pour l'aîné, c'est une étape difficile. Son enjeu relationnel sera de faire une place au second, d'accepter son existence, de découvrir qu'il n'est pas menaçant pour lui et qu'il a intérêt à être complice avec cet enfant. Le cadet, lui, doit s'imposer comme existant alors que l'aîné ne cesse de lui raconter que c'était bien quand il n'était pas là. Il peut ressentir une culpabilité.

Lire aussi : [TÉMOIGNAGE. « J'avais droit à une part d'héritage » : mésententes entre la fille et sa belle-mère](#)

Quel est le rôle des parents ?

À partir de ces expériences inconscientes douloureuses, ils vont devoir imposer le « surmoi fraternel ». C'est-à-dire qu'ils font en sorte que leurs enfants s'entendent et mettent de côté les jalousies au nom de la fratrie : « Tu respecteras l'autre, tu lui laisseras une place, tu ne le blesseras pas. »

Comment ces éléments resurgissent-ils au moment de l'héritage ?

Ces manques et ces pertes – du moins, ce que l'on a attendu de la part de ses parents et que l'on n'a pas reçu, les comparaisons que l'on fait –, ces mécomptes vont être enregistrés dans une calculatrice inconsciente. Sur l'impulsion du « surmoi fraternel » voulu par les parents, on va essayer de s'entendre. Mais les souffrances liées à ce sentiment d'injustice fraternelle restent à l'identique des années plus tard si on n'a pas travaillé là-dessus. Je l'ai observé chez des adultes de 40-50 ans qui parlaient encore, comme si c'était la veille, du fameux cadeau qu'ils n'avaient pas reçu à 10 ans alors que le frère avait eu un beau vélo. Du vivant des parents, la calculatrice inconsciente se régule mais au moment où ils décèdent, le « surmoi fraternel » peut voler en éclats. Il y a un énorme retour du refoulé. Cela va se jouer autour de l'héritage. C'est une façon de présenter au frère ou à la sœur la facture de ce qu'on n'a pas reçu et de se servir pour « réparer ». C'est le grand enjeu psychique lié aux héritages.

La portée symbolique des objets est importante. Il y a toujours des interprétations biaisées qui ne correspondent pas aux intentions des parents.

Dans les familles nombreuses, y a-t-il le même fonctionnement ?

Il y a les mêmes ressorts psychologiques. Quand il y a trois enfants, le second a vécu le manque et va vivre la perte avec l'arrivée du troisième. Il a une expérience double. Il va de temps en temps être avec le grand, de temps en temps avec le plus jeune. Dans les fratries plus nombreuses, il y a souvent des « alliances », les filles contre les garçons, les aînés contre les petits, deux contre trois, etc. Du coup, le surmoi fraternel, même quand les parents sont là, est plus difficile à mettre en œuvre.

Lire aussi : [TÉMOIGNAGE. « Notre père avait prédit des disputes » : sa succession se règle au tribunal](#)

Sur quoi se focalisent les tensions s'il y en a ?

La portée symbolique des objets est importante. Qu'il s'agisse d'une maison ou d'un petit bijou. Des remarques surgissent : « Si maman t'a laissé cette bague qu'elle portait tout le temps, c'est parce que tu étais la préférée. » En fait, la mère a peut-être préféré donner à la cadette une bague qui était dans le coffre parce qu'elle était en meilleur état que celle qui avait été portée. Il y a toujours des interprétations biaisées qui ne correspondent pas aux intentions des parents.

Tout se passe mieux quand chacun a pu « solder des comptes ». C'est-à-dire quand chacun a grandi, n'attend plus rien des parents et n'a plus besoin de se servir sur l'héritage pour compenser ce qu'il n'a pas reçu de ses parents. Dans les grandes fratries, il y a plus de risques qu'il y en ait un qui ne soit pas prêt à aller au-delà des comptes mesquins, qui n'ait pas dépassé une position très infantile.



Nicole Prieur, thérapeute familiale, est co-auteurice de *La famille, l'argent, l'amour*. Avec l'aimable autorisation de Nicole Prieur

Est-ce aussi faire le deuil d'une famille idéalisée ?

C'est un sujet très complexe. Il y a non seulement l'idée de faire le deuil d'une famille idéalisée – on entend souvent « je n'attendais pas ça de mon frère », « c'est son vrai visage » – mais il y a aussi l'épreuve de se voir s'éparpiller ce qui appartenait aux parents. Quand ils laissent une maison ou un appartement, c'est la représentation de leur projet de vie, le fruit de leur travail qui change de mains et se morcelle. Pour certains enfants, cette expérience psychique est très difficile. Le deuil n'est pas seulement affectif, il renvoie aussi au fait que l'unité de la famille n'existe plus.

Les divisions dans les familles se produisent surtout au décès du second parent. Le survivant réussit-il à maintenir le ciment entre les frères et sœurs ?

Oui, le parent survivant réussit à maintenir le « surmoi fraternel » et l'entente. Mais la cocotte peut bouillir. Souvent le parent survivant doit faire face à des levées de boucliers : « Tu as vu comment elle était à l'enterrement de papa ? », « tu as vu qu'il ne vient que lorsque ça l'arrange »... Il y a des règlements de comptes qui commencent à se faire entendre. Le parent essaye – et ce n'est pas facile à vivre pour lui – de faire face aux premiers effritements de la relation fraternelle.

Plus on aime, plus on compte. Il n'est pas facile de parler d'argent, mais nous revendiquons l'idée que plus on en parlera en famille, mieux on parlera d'amour.

Et dans les familles recomposées ?

Il y a quelquefois une attente d'attestation de la filiation au moment de l'héritage. Souvent, les enfants du premier mariage se sentent lésés. Il peut aussi y avoir des constructions de succession, comme la donation entre époux [dispositif qui permet d'augmenter la part d'héritage du conjoint], qui accentuent cette impression. Les enjeux sont économiques mais surtout symboliques : l'enfant de la première union peut avoir le sentiment d'être éliminé et il réécrit alors son histoire en se disant qu'il n'a jamais compté pour son père.

Certains s'imaginent aussi que leur père est manipulé par leur belle-mère et qu'il n'a pu faire ce choix totalement de son plein gré.

Dans les familles recomposées, l'histoire de Cendrillon n'est pas qu'un conte. La relation à la belle-mère induit beaucoup de choses et peut rendre le lien au père très difficile. Les données montrent que, quand on est élevé par un père et une belle-mère, on quitte plus tôt le foyer et que le père nous aide moins financièrement pour les études. Il y a des inégalités avec les autres enfants du couple. Et au moment de l'héritage, il peut y avoir un sentiment de trahison par les parents dans la fratrie.

Comme les notaires, pensez-vous qu'anticiper sa succession contribue à éviter les tensions ?

C'est évident. En France, il est possible de faire une donation-partage [un dispositif qui permet, de son vivant, de transmettre et de répartir les biens de sa succession]. C'est difficile car cela signifie de se projeter à la mort des parents. Une angoisse existentielle compliquée à envisager pour parents et enfants. C'est aussi un moment où on fait le bilan de sa famille, de la relation à ses enfants, des besoins des uns et des autres. Cela peut aussi être un moment de fragilité pour le couple parental où chacun n'a pas forcément la même appréciation. Dans notre livre *La famille, l'argent, l'amour*, nous nous opposons au dicton « quand on aime, on ne compte pas ». Plus on aime, plus on compte. On l'a vu. Il n'est pas facile de parler d'argent, mais nous revendiquons l'idée que plus on en parlera en famille, mieux on parlera d'amour.

Propos recueillis par Marie TOUMIT.